Bulletin d'Information de l'Amicale France-Turquie - Numéro 24 - Novembre Décembre 1983

DE TURQUIE



TREMBLEMENT DE TERRE D'ERZURUM

Fatalité ou incompétence ?

(Voir notre article en page 3)

TÜSTAV TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

■ éditorial

IL N'EST PIRE SOURD QUE CELUI QUI NE VEUT PAS ENTENDRE

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI • TÜSTAV ARŞİVİ

Demandons au premier passant venu ce qui se passe actuellement en Turquie, la réponse sera, dans le meilleur des cas: "ah! il y a eu des élections récemment...".

Sans vouloir stigmatiser le niveau de l'information en France, force est de constater son quasi silence, voire de sa complaisance. Certes, il est dans le monde tant de pays où les peuples sont bafoués, tant de geoles d'où s'échappent les cris des torturés, tant de conflits et de drames...

Mais il n'en demeure pas moins qu'il existe deux poids, deux mesures qu'il s'agit, dans le cas de la Turquie, d'un pays membre du Conseil de l'Europe, de l'Otan, parrainé par le fmi (Fonds Monétaire International), par la Banque Mondiale, et soutenu en dernier, ou plutôt en premier lieu, par les Etat Unis, compte tenu de sa situation géo-politique.

Dites-nous, ami lecteur, combien de temps d'antenne a été consacré au procès du Comité de la Paix, intervenu 10 jours après les élections du 6 novembre?

Combien d'émission de radios, de reportages, de "billet" dans nos journaux?

Silence presque complet!

A peine un flash à la télévision, pas davantage à la radio...

Mahmut Dikerdem, ancien ambassadeur de Turquie, Ohran Apaydin, batonnier du barreau d'Istanbul, Reha Isvan, femme du maire (de l'ancien maire) d'Istanbul... Non! ces noms ne vous sont pas familiers!

Les hommes et les femmes, dirigeants du Comité de la Paix, subiront les dures conditions de la détention pendant 5 à 8 ans pour avoir défendu la cause de la Paix sans pour autant émouvoir nos vaillants défenseurs des Droits de l'Homme.

N'était-ce pourtant pas un éclairage significatif à donner au soi-disant retour (encore un, mais les prisons sont toujours pleines) à la démocratie ?

D'autres procès sont en cours ! Nul doute que les sentences, maintenant que les élections sont passées et qu'Evren s'est solidement installé à la tête de la Turquie, vont tombées.

Nous le savons, sans information significative dans les médias, le mouvement de solidarité avec les peuples de Turquie, les démocrates emprisonnés ne pourra se développer.

Alors pourquoi ce silence ?

Mais il est vrai qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre...

Tremblement de terre à l'Est
Fatalité ou incompétence ?

Le tremblement de terre qui a eu lieu à l'Est de la Turquie ayant fait plus de 3 000 morts, l'opinion publique turque a eu droit à tout un festival de lamentations sur la fatalité dans la presse. Si ce n'était l'ampleur du drame humain et matériel, on pourrait presque dire que cela tenait de l'humour noir parce que la même litanie se répète de la même façon dans la même presse tous les cinq ans en moyenne.

Il n'est un secret pour personne que la région de l'Anatolie de l'Est se trouve sur une plaque techtonique très instable et que les tremblements de terre y sont fréquents et violents. Or c'est la région la plus ingrate et la plus déshéritée de la Turquie. Très montagneuse, aux conditions climatiques catastrophiques, cette région complètement sous-industrialisée est surtout habitée par les Kurdes et sa seule richesse est l'élevage de bétail.

Les habitations y sont construites, faute de matériaux et d'investissements, de la manière la plus artisanale, avec des poutres à l'état presque naturel, de la paille mélangée avec de la terre argileuse et de la bouse de bétail, principal combustible de la contrée par ailleurs. Pour avoir une isolation relative, les toitures sont très épaisses et pèsent des tonnes. Au moindre tremblement, toutes ces habitations de construction si précaire s'effondrent en faisant des morts par milliers. Il y a quarante ans, le tremblement de terre d'Erzincan avait fait quarante mille morts, vingt ans après, celui de Varto faisait dix mille morts, il n'y a toujours pas dans ses régions d'habitats spécifiques légers pour abriter toute la population et les préserver des conséquences si meurtrières de ces sinistres.

Quant au refus du Croissant Rouge Turc d'accepter toute aide extérieure, c'est une prise de position très rationnelle. Il est en fait rarissime que l'aide étrangère, dans sa grande partie, arrive jusqu'aux sinistrés. Il y a dix ans, lors d'un des innombrables tremblements de terre à l'Est, les fromages en conserve envoyés par la Croix Rouge Hollandaise ont été vendus (très cher) dans les épiceries fines d'Istanbul.

Les tremblements de terre sont des catastrophes naturelles, mais ne pas prendre les précautions nécessaires équivaut à leur assigner le rôle de régulateurs démographiques.

PROCES DU COMITE DE LA PAIX

(suite de la page 2)

Lourdes condamnations

Personnalités condamnées à 8 ans de prison puis 2 ans et 8 mois d'exil :

-Mahmut DIKERDEM : ambassadeur, président du Comité
-Reha ISVAN : directeur adjoint départemental de l'Education Nationale
-Orhan TAYLAN : artiste peintre
-Ali SIRMEN : écrivain journaliste
-Hüseyyin BAŞ : écrivain journaliste
-Ataol BEHRAMOGLU : écrivant poëte
-Nedim TARHAN : député PRP et président des coopératives paysannes
-Dr Erdal ATABEK : médecin, président du l'Union des Médecins de Turquie
- Prof. Metin ÖZEK : prof. faculté de médecine
-Kemal Tahsin USLUOGLU : responsable de la Energétique de Turquie
-Sefih ASLAN : enseignant
-Ali TAYGUN : acteur
-Harun Aykut GÖKER : président de l'association des techniciens
-Halul TOSUN : prof. Université technique du Moyen-Orient (Ankara)
-Aybars UNGAN : ingénieur
-Ergun ENGIN : ingénieur
-Nurettin YILMAZ : député non inscrit
-Cerdet CAYLAK : respnsable du Comité

Personnalités condamnées à 5 ans de prison puis 1 ans et 4 mois d'exil :

-Maître Orhan APAYDIN : Batonnier du barreau d'Istanbul
-Niyazi DALYANCI : journaliste, directeur à l'Agence d'Information Turque
-Ismail Hakki ÖZTORUN : député PRP
-Gündogdu GÖRSEV : éditeur
-Prof. Melih TÜMER : Doyen Faculté des sciences politiques.

LES ACTIVITES DE L'AFT

TÜSTAV TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI TÜSTAV ARŞİVİ

CAMPAGNE DE SOLIDARITE AVEC LES SINISTRES D'ERZURUM

Suite au terrible séisme qui s'est produit dans la région d'Erzorum, notre Amicale, profondement émue, a lancé auprès de ses adhérents et amis, une campagne de solidarité en faveur des populations sinistrées.

Cet appel concrétise, hélas, en des circonstances dramatiques, l'un des axes principaux de notre association - à savoir le renforcement des liens d'Amitié et de Solidarité entre les peuples de Turquie et de France.

Nombreux ont été ceux qui nous ont entendu. Qu'ils en soient ici de nouveau chaleureusement remercié. Début décembre, les dons en espèces s'élevaient à plus de 3 000 francs (déjà transmis au Secours Populaire), ainsi que les dons en nature (couvertures, vêtements...) à 80 kilos.

Notre Amicale a pris contact avec le Secours Populaire afin que ces dons soient acheminés en Turquie et parviennent **effectivement** aux sinistrés.

Les modalités d'expédition dont donc en cours, nous vous donnerons dans le prochain bulletin le détail des opérations et le bilan de la campagne.

Amis de la Turquie, merci encore. Vous prouvez une nouvelle fois que le mot solidarité n'est pas un mot vide de sens

LA CAMPAGNE SE POURSUIT

Envoyer les dons à : AFT, 33 rue de la Grange Aux Belles 75010 PARIS, en précisant "sinistrés de Turquie".

Les dons en nature sont réceptionnés au local de l'Amicale. N'hésitez pas à téléphoner.

LES PERES NOEL VERTS...AUSSI EN TURQUIE

Notre Amicale était représentée le 15 novembre à la manifestation organisée par le Secours Populaire Français pour le lancement de la campagne des Pères Noël verts.

Des contacts ont été pris à cette occasion pour l'aide aux sinistrés du tremblement de terre d'Erzorum, et les fonds et dons en nature collectés par l'AFT bénéficieront de l'expérience du SPF pour parvenir dans les meilleurs délais et conditions à leurs destinataires.

SUITE AU VERDICT DU PROCES DU COMITE DE LA PAIX...

Suite au verdict tombé le 14 novembre dans le procès du Comité de la Paix, notre Amicale a publié le jour même un communiqué de presse aux médias français. Elle a également adressé une lettre de protestation à l'Ambassade de Turquie à Paris et un courrier attirant l'attention du Ministère des relations extérieurs français sur la gravité de ce verdict.

Le Ministère des relations extérieures nous a d'ailleurs répondu, en signifiant son inquiétude à ce propos et précisant que des démarches avaient été entreprises.